

**DEPARTEMENT DES VOSGES - CANTON DE LA BRESSE  
COMMUNE DE SAULXURES SUR MOSELOTTE (88 290)**



**République Française**

-----  
**Liberté - Egalité - Fraternité**  
-----

**ARRETE DU MAIRE n°25/PM/2026**

**OBJET : INTERDICTION DE BAIGNADE  
DANS LA RIVIERE LA MOSELOTTE**

L'an deux mil vingt-six, le 1<sup>er</sup> juin  
Le Maire de la Commune de SAULXURES-sur-MOSELOTTE,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L. 2212.1 et suivants,

**Vu** le recensement des zones de baignades effectué sur l'ensemble du territoire de la commune,

**Considérant** qu'en raison des dangers encourus, (berges abruptes, courants forts, profondeur importante, lâcher d'eau en aval d'un barrage), la baignade doit être interdite dans la rivière « la Moselotte », ses affluents et dans les canaux de dérivation,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Afin d'éviter tout risque d'accident, la baignade est interdite dans la rivière « La Moselotte », les différents canaux et dérivations sur l'ensemble du territoire de la commune.

**ARTICLE 2** : Des panonceaux mentionnant l'interdiction de baignade et les dangers existants seront apposés le long des rivages de La Moselotte et des différents canaux, notamment :

- Route de Salingueux, (profondeur importante, fort courant et tourbillons),
- Barrage FTS derrière le stade de football (lâcher d'eau en aval d'un barrage),
- Canal à côté du « skate park » rue de la Jonchère, (berges abruptes),
- Barrage chemin de la Roche du Beu (lâcher d'eau en aval d'un barrage).

**ARTICLE 3** : Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

**ARTICLE 4** : La Gendarmerie Nationale, la Police Municipale sont chargées chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et transmis à Monsieur le Préfet des Vosges, et fera l'objet d'une large publicité sur l'ensemble de la commune.



Erik GRANDEMANGE

Erik GRANDEMANGE  
2026.06.01 12:04:21 +0200  
Ref:11103783-16743916-1-D  
Signature numérique  
le Maire